

## **Système alertes CEDRALIS**

La commune informe les nouveaux arrivants ou les personnes ne recevant pas les messages d'alerte téléphonique de venir s'inscrire en Mairie, afin de bénéficier du Système d'Alerte et d'Informations aux populations en cas de risques naturels, chimiques, radiologiques ou sanitaires.



**Pour cela remplir le formulaire «Système CEDRALIS de télé-alerte»**

Renseignement :

- Par téléphone : 04.66.90.14.10
- Par courriel : [mairie@chusclan.fr](mailto:mairie@chusclan.fr)
- En vous présentant à l'accueil de la mairie
- En téléchargeant sur le site de la mairie : le formulaire «**Système CEDRALIS de télé-alerte**», et en nous le retournant.